Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DRH_26_07_01-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 juillet de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni à Douarnenez, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25
Jocelyne POITEVIN, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Gildas HÉMERY, Marie-Pierre GUILCHER, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Béatrice QUEFFELEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER.
Pouvoirs : Christelle DRÉANO, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Catherine LAMOUR – GENTRIC, pouvoirs à Marie-Pierre COSQUER
Philippe CORNEC, pouvoirs à Henri SAVINA

Excusé : Jean-Loup THIVET

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DELIBÉRATION N° DRH-26-07-01

OBJET : Mise à jour du tableau des emplois

Rapporteur : André GUILLEMOT

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération n° DRH-26-02-01 du 19 février 2026 actualisant le tableau des emplois ;

Vu le tableau des emplois actualisé en annexe ;

Pour tenir compte de l'activité de la collectivité, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes à compter du 1er septembre 2026 :

1 – Direction générale / Pôle ressources

- Rattachement des postes de Directeur Général des Services techniques mutualisés et de Directeur des services techniques adjoint au pôle environnement, transitions et cadre de vie ;

- Rattachement de la Direction affaires générales à la Direction Générale et, de ce fait, le poste de Directeur des affaires générales à temps plein ;

- Transformation du poste d'assistant administratif à temps plein rattaché à la Direction Prévention et sécurité au travail, en un poste d'assistant administratif affaires générales - mutualisé avec la Direction Prévention et sécurité au travail rattaché à la Direction affaires générales
  Grade minimum : Adjoint administratif
  Grade maximum : Adjoint administratif principal de 1ère classe

- Suppression du poste d'assistant administratif – Accueil à temps plein rattaché à la Direction affaires générales ;

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DRH_26_07_01-DE

- Transformation du poste d'agent d'accueil – entretien des locaux à temps plein rattaché à la Direction affaires générales en un poste d'agent d'accueil à temps plein rattaché à la Direction affaires générales
  Grade minimum : Adjoint administratif
  Grade maximum : Adjoint administratif principal de 1ère classe

- Transformation du poste d'agent d'entretien des locaux à temps plein rattaché à la Direction affaires générales en un poste d'agent d'entretien mutualisé avec la Direction maison de la petite enfance, poste rattaché à la Direction affaires générales
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Adjoint technique principal de 1ère classe

- Rattachement du poste de chargé de mission communication à temps plein à la Direction Générale ;
  Grade minimum : Rédacteur
  Grade maximum : Attaché principal

- Rattachement du poste de responsable des affaires juridiques à temps plein à la Direction Générale ;

- Création d'un poste d'assistant administratif à temps plein rattaché aux affaires juridiques
  Grade minimum : Adjoint administratif
  Grade maximum : Adjoint administratif principal de 1ère classe

2 – Pôle service à la population vers Pôle solidarité et service à la population

- Changement de dénomination du pôle de service à la population ver pôle solidarité et service à la population ;

- Création d'un poste de responsable de pôle solidarité et service à la population à temps plein
  Grade minimum : Attaché
  Grade maximum : Attaché principal

- Rattachement du poste, en contrat de projet, de Chargé de mission – référent projet « PAT -Plan Alimentaire territorial » au pôle solidarité et service à la population ;

- Changement de dénomination du service jeunesse en service jeunesse et médiation numérique ;

  L'agent occupant le poste de contrat de projet « Prestation de service jeunes » ayant fait le choix de rompre son contrat avant le terme de la mission initialement prévu ;
  Les besoins étant toujours prégnants sur le territoire et ce poste étant toujours subventionnés a minima pour l'année 2027 ;
  Devant la volonté de déployer également de missions de conseiller numérique ;
  - Prolongation de la durée du contrat de projet « Prestation de service jeunes - médiation numérique » de trois ans supplémentaires, à savoir du 1er septembre 2026 au 31 août 2029.

Durée prévisible du projet	Nombre d'emploi	Emploi et catégorie hiérarchique	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 01/09/2026 au 31/08/2029	1	C	Chargé de projet « Prestation de service jeunes – médiation numérique »	Temps complet

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DRH_26_07_01-DE

3 – Pôle aménagement et prospective en pôle aménagement et développement

- Transformation du poste de directeur aménagement et développement à temps plein en un poste de DGA (non fonctionnel), en charge des thématiques de l'aménagement et développement à temps plein
  Grade minimum : Attaché
  Grade maximum : Attaché principal

- Transformation du poste de secrétariat à temps complet en poste d'assistante de direction aménagement et développement à temps complet
  Grade minimum : Adjoint administratif
  Grade maximum : Rédacteur principal de 1ère classe

- Suppression de la direction habitat-planification-ADS, et du poste, à temps non complet 50%, non pourvu de directeur ; et rattachement de l'ensemble des postes à la Direction aménagement et développement ;

- Changement d'intitulé de l'équipe « droit des sols » en équipe « instruction droit des sols » ;

- Transformation du poste de chargé de mission Habitat et Foncier à temps plein en un poste de chargé de mission contractualisation et prospective, en charge de l'habitat, du foncier et du suivi des dossiers PVD à temps plein
  Grade minimum : Rédacteur
  Grade maximum : Attaché principal

4 – Pôle technique en pôle environnement, transitions et cadre de vie

- Comme évoqué au point 1, Rattachement des postes de Directeur Général des Services techniques mutualisés et de Directeur des services techniques adjoint au pôle environnement, transitions et cadre de vie ;

- Transformation du poste de directeur voirie à temps complet en un poste de directeur des services techniques adjoint mutualisé
  Grade minimum : Technicien
  Grade maximum : Ingénieur principal

- Transformation du grade cible du poste de Directeur Général des Services techniques
  Grade minimum : Ingénieur
  Grade maximum : Ingénieur hors classe

- Suppression d'un poste de secrétariat-assistanat de direction rattaché à la direction générale des services techniques

- Rattachement du poste de chargé de mission transitions à temps complet au pôle environnement, transitions et cadre de vie ;
  Grade minimum : Rédacteur
  Grade maximum : Attaché principal

- Transformation du poste d'assistante administrative à temps plein et du poste de gestionnaire facturation de la Direction déchets à temps plein en 2 postes à temps plein d'assistant administratif et facturation à temps plein
  Grade minimum : Adjoint administratif
  Grade maximum : Adjoint administratif principal de 1ère classe

- Suppression du poste de saisonnier d'agent de distribution des sacs à la Direction déchets

- Rattachement du poste d'agent polyvalent multisite à temps complet du stade aquatique à l'équipe bâtiment
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Adjoint technique principal de 1ère classe

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260709-DRH_26_07_01-DE

- Changement de la dénomination de l'équipe enrobés-point à temps en équipe « enrobés / accotement, regroupant les agents de voirie et les épareurs ;
- Transformation du poste de chef d'équipe signalisation en poste de chef d'équipe terrassement / signalisation, regroupant les agents de signalisation et les maçons ;
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Agent de maîtrise principal de 1ère classe
- Transformation du poste de chef d'équipe maçonnerie-terrassement à temps plein en un poste de maçon à temps plein
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Adjoint technique principal de 1ère classe
- Régularisation du grade cible des postes d'agent de signalisation polyvalent
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Adjoint technique principal de 1ère classe
- Régularisation du grade cible des postes d'agent de voirie polyvalent
  Grade minimum : Adjoint technique
  Grade maximum : Adjoint technique principal de 1ère classe
- Suppression du poste non permanent d'apprenti maçon ou de réseau voirie ;
- Suppression du poste non permanent de maçon polyvalent ou d'agent réseau voirie en contrat aidé
- Regroupement du service garage et de l'équipe magasin en un seul et même service dénommé garage-magasin
- Transformation du poste de directeur adjoint études et travaux à temps complet de la Direction eau et assainissement en un poste de directeur adjoint études et travaux / exploitation - réseaux à temps complet
  Poste de droit privé - Groupe : 5-6 de la convention collective
- Transformation du poste de directeur adjoint exploitation – réseaux à temps complet en un poste d'ingénieur technique à temps complet
  Poste de droit privé - Groupe : 5 de la convention collective
- Rattachement du poste non permanent de chargé de projet GEMAPI / eaux pluviales urbaines à la Direction eau et assainissement ;
- Suppression du poste de gestionnaire comptable et financière de la Direction eau et assainissement.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 18 juin 2026,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Humaines – Développement Touristique et Commercial du 18 juin 2026,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 juin 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
- **ADOPTER** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er septembre 2026,
- **INSCRIRE** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois.

Fait et délibéré le 9 juillet 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUÉNAN – LE LEC